

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



c'est de moyens dont nous avons besoin

La Santé et la sécurité au travail ne sont pas négociables ni ne doivent faire l'objet d'aucun compromis.

C'est partout le même constat : le travail s'intensifie et les conditions de travail se dégradent dans tous les services déconcentrés et interministériels, dans les établissements publics du ministère.

Nombreux sont les problèmes évoqués par les personnels : mépris des agents ; effectifs insuffisants ; intensification de la charge de travail ; recours à des personnels précaires, sous-traitance, harcèlements, absence de dialogue social ou professionnel ; inquiétude pour l'avenir ; absence de perspective stable, absence d'autonomie dans le travail, manque de soutien, de reconnaissance au travail, insuffisante ergonomie des postes de travail, désorganisation des services, management

par la performance, insuffisance de prévention, moyen insuffisant pour la médecine de prévention et le secteur social, exposition aux risques professionnels accrue, accidents de service ou de travail (parfois mortels)...

Tout cela entraîne des atteintes à la santé physique mais aussi psychique et de ses effets somatiques : stress – souffrance au travail – burn out – maladies cardio-vasculaires – troubles musculo-squelettiques... mais aussi suicides. Chaque année, le 28 avril, journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail est l'occasion de mettre en avant les revendications de la CGT en la matière.

La CGT dans nos services et établissements a décidé de faire de la période du 25 avril au 1^{er} mai, une semaine de mobilisations avec une journée de manifestation nationale à Paris le 25 avril, pour dénoncer la dégradation des conditions de travail et faire valoir nos revendications pour les améliorer.

Nous sommes forts dans le rapport de force : c'est le moment de le montrer !

En préparation de la mobilisation du 25 avril, la CGT consacrera les mois de mars et avril à l'organisation de rencontres avec les agents sur leurs lieux de travail pour construire avec eux les revendications en matière de santé, sécurité et conditions de travail qui seront portées auprès des services et des ministres.

Nos revendications

- La consultation déterminante des personnels. Ce sont eux les mieux placés pour parler de leurs conditions de travail et faire avec la CGT des propositions d'amélioration.
- Le retour des CHSCT avec des prérogatives étendues – en lieu et place de simples Formations spécialisées des CSA - pour constituer un point d'appui pour mieux appréhender les enjeux majeurs des conditions de travail.
- La création de CSA et CHSCT de réseaux dans les DIR et les services maritimes.
- La mise en œuvre partout et sans délai du document unique d'évaluation des risques professionnels et des actions de prévention.
- L'augmentation du nombre de médecins de prévention et du travail afin qu'ils puissent réellement remplir leur mission de prévention.
- Une approche concertée en amont des risques organisationnels, avec la volonté d'agir sur le travail lui-même, sa conception, le rapport qu'entretient avec lui l'agent public, pour que le bien-être au travail vienne supplanter sa pénibilité, son mal vivre, ses dégâts.
- La rupture avec le délitement du collectif. Cette souffrance, qui touche tout le monde, appelle des réponses, de natures différentes, collectives et non une gestion individualisée de la souffrance.
- La prise en compte de toute la réglementation, pour faire respecter l'obligation de l'employeur à assurer la sécurité, la santé et la protection des agents qui lui sont subordonnés.
- La reconnaissance de la pénibilité ouvrant droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein.
- La prise en compte des primes dans le salaire pour le calcul de la pension.
- L'arrêt des suppressions dogmatiques d'emplois. Chaque suppression d'emploi, chaque poste laissé vacant, c'est plus de travail pour les collègues. Les pertes d'emploi d'aujourd'hui entraînent les souffrances de demain.

Ces batailles se feront avec vous, unis, rassemblés avec

Le 8 mars, grève féministe

Le 19 mars, pour les salaires et les conditions de travail

Le 25 avril, nombreux devant notre ministère



Bulletin à remettre à un militant CGT dans ton service

Nom.....Prénom.....
Service.....Corps.....
Email.....Tel

contact : fd.equipement@cgt.fr - 01 55 82 88 75